ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA
PROVINCE DE LARACHE
GROUPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES« AL KHAIR »
DIRECTION DES SERVICES

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Intérieur ★ Province de Larache ★ Groupement des Collectivités Territoriales « AL KHAIR »

Avis d'achat sur bon de commande N°09/2026

Le Président du conseil du Groupement des Collectivités Territoriales « AL KHAIR » procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Aménagement de la piste reliant la RP4403 et Douar RGAGDA à la Commune SOUK TOLBA.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de Mesure	Quantité	Garanties exigées
01	Décapage et préparation de la plateforme ;	Décapage de la terre végétale et des matériaux impropres, nettoyage, nivellement, réglage et compactage du fond de forme sur une superficie de 900 m², conformément aux niveaux et pentes prévus.	M²	900	Contrôle des niveaux, du profil et de la qualité du compactage par le laboratoire.
02	Fourniture et mise en œuvre de tout-venant 0/50 ;	Fourniture, transport, épandage et mise en œuvre de matériaux tout-venant 0/50 sur une épaisseur de 20 cm après compactage, y compris arrosage, réglage et compactage mécanique.	M³	180	Présentation de l'agrément du tout-venant et des résultats des essais de laboratoire attestant sa conformité. Essais de réception et contrôle du compactage. Convention avec un laboratoire agréé à la charge du titulaire.
03	Réalisation d'un dallage en béton armé B3 ;	Réalisation d'un dallage en béton de classe B3, d'une épaisseur de 13 cm après coulage et finition, y compris fourniture et mise en place des armatures en acier, coffrage éventuel, coulage, vibration, nivellement, finition, réalisation des pentes et cure du béton.	M²	900	Présentation de la formulation du béton validée par le laboratoire. Prélèvements et essais d'écrasement des éprouvettes à 7 et 28 jours afin de vérifier la résistance à la compression.
04	Fourniture et pose de buses en béton armé Ø600 mm ;	Fourniture et pose de buses en béton armé de diamètre 600 mm, classe 135A, y compris terrassement, préparation du lit de pose, réglage, alignement, calage et assemblage, ainsi que la réalisation des têtes d'ouvrage en béton B20 dosé à 300 kg de ciment par m³.	ML	10	Présentation des fiches techniques et certificats de conformité des buses. Contrôle de l'alignement, des niveaux, de la pente et de la bonne exécution des ouvrages.
05	Construction des fosses bétonnées	Construction de fosses bétonnées conformément aux dimensions et niveaux approuvés par le maître d'ouvrage, y compris terrassement, réglage du fond de fouille, béton de propreté si nécessaire, coffrage, ferraillage éventuel, bétonnage, vibration, décoffrage, finition et toutes sujétions nécessaires.	ML	95	Contrôle de la qualité du béton, des dimensions, du ferraillage éventuel et de la bonne exécution des ouvrages. Essais de laboratoire selon les prescriptions du maître d'ouvrage.

- **Lieu d'exécution : La piste reliant la RP4403 et Douar RGAGDA à la Commune SOUK TOLBA, Province de LARACHE.**
- **Délai d'exécution : 4 MOIS.**
- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 23 NOV. 2026 à 10h30.**

-Garanties Exiges :

*Le titulaire est tenu de présenter, avant le commencement des travaux, une convention avec un laboratoire agréé et spécialisé dans les essais géotechniques et les essais sur béton.

*Les plan d exécution et recollement de piste Les frais relatifs aux interventions du laboratoire, aux prélèvements, aux essais et aux rapports sont entièrement à la charge du titulaire.
*Les rapports d'essais, agréments des matériaux et formulation du béton devront être transmis au maître d'ouvrage pour examen et validation.

* Les essais de réception de la plateforme et de compactage seront réalisés aux étapes appropriées.

* Les essais d'écrasement des éprouvettes de béton seront effectués notamment à 7 et 28 jours, selon les normes et prescriptions applicables.
*Tout matériau ou ouvrage reconnu non conforme devra être remplacé, démoli ou repris aux frais du titulaire.

* Les travaux seront exécutés conformément aux plans approuvés, aux règles de l'art et aux prescriptions du maître d'ouvrage.

- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma .

- **Fait à LARACHE, le : 19 NOV. 2026**

- Le Président du conseil G.C.T « AL KHAIR »:

ABDELALEM EL HANA

Royaume du Maroc Province de Larache Groupement des Collectivités Territoriales « AL KHAIR »

Président du Groupement des C.T "AL KHAIR"

EL HANA Abdelalem